

Récit et discours

1- Le récit

2- Le discours

3- Documents

1- Le récit

Lire et découvrir

1-1. Qu'est-ce qu'un récit ?

La vie quotidienne est tissée de récits. Ils nous parviennent de la radio, de la télévision, d'Internet, des livres, des journaux ou bien ils sont rapportés de bouche à oreille. Ils nous rapportent ce qu'on voit, ce qu'on entend, une scène, un incident... Les récits sont perçus par notre esprit comme une suite d'actions.

1-2. La mise en récit

Que le récit emprunte ses référents à la réalité ou qu'il les invente (imagination), il est toujours le produit d'une vision prismatique du réel.

Quelle que soit la conformité des faits et des événements relatés à la vérité, la mise en récit sélectionne et organise les éléments du réel d'une façon particulière. Le réel est donc représenté à partir de la vision ou du point de vue de celui qui parle ou écrit.

1- 3. Récit / Histoire / Narration

Récit, histoire, narration sont des termes désignant le produit d'une même activité : rapporter des événements dans un ordre de succession compréhensible et orienté.

Il faut distinguer :

* **L'histoire** qui est constituée par la série des événements ou faits qui forment la matière du récit, les circonstances (lieu, temps, manière, cause...) dans lesquelles ils sont survenus et les personnages ou personnes réelles qui les ont accomplis ;

* **La narration** qui est la manière propre à chaque auteur de disposer et de présenter les événements ;

* **Le récit** qui est l'ensemble formé par l'histoire et la narration.

Donc :

Récit = narration + histoire

2- Le discours

Lisons : Le discours est un texte ou fragment de texte qui met en avant l'acte d'énonciation lui-même pour influencer le destinataire. Il prend alors les formes les plus particulières et les plus diverses : conversations courantes, slogans, lettres privées, avis officiels, traités, textes scientifiques, plaidoyers...

Alors, faut-il opposer le récit au discours ?

Avant de répondre à cette question, lisons la définition que donne le dictionnaire de linguistique¹ du concept de **récit** :

« On appelle récit un discours rapporté à une temporalité passée (ou imaginée comme telle) par rapport au moment de l'énonciation. L'opposition entre le discours (énonciation directe) et le récit (énoncé rapporté) se manifeste en français par des différences dans l'emploi des temps (passé composé dans le discours, passé simple dans le récit). »

¹ Dubois, Jean (sous la direction de), Dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris.

3- Documents

Document 1

TRACT

Car c'est toute la vie que nous voulons changer, en rendant à chacun la responsabilité dans son travail, en créant les conditions nécessaires pour éliminer le mépris et l'indifférence dans les relations humaines, en aménageant le logement, la circulation, l'école, les services sociaux, culturels et les loisirs pour donner à chacun moins de fatigue et plus de liberté pour réaliser cela. Le parti socialiste recherchera fermement, et sans exclusive, l'union de toute la gauche, une union loyale, dans le respect réciproque des uns et des autres, et dans laquelle les libertés individuelles et collectives seront garanties pour tout le monde.

Si vous pensez que le parti socialiste a choisi la bonne voie, nous vous invitons à lire notre programme ou à prendre contact avec les socialistes de votre secteur, et nous souhaitons qu'avec nous vous vous engagiez pour la victoire du socialisme, de la justice et de la liberté.

Les socialistes de Paris

Document 2

Arion, poète et musicien grec, fut sauvé par un dauphin.

Un jour, il jouait de la lyre sur un vaisseau. Soudain, il s'élança dans les flots. Il revenait de Sicile où il avait remporté le prix de chant et reçu de nombreux cadeaux. Ses compagnons de voyage avaient résolu de le tuer afin de se partager ses richesses, mais il leur avait demandé la permission de jouer une dernière fois de la lyre avant de mourir. Lorsque donc il s'élança dans la mer, un dauphin que sa mélodie avait attiré près du vaisseau le prit sur son dos et le porta au Cap Ténare.

Mécontente d'une décision de justice, elle brûle une secrétaire et s'immole

Mécontente d'une décision de justice, une Camerounaise de 41 ans a pénétré vendredi avec 5 litres d'essence dans le palais de justice de Rouen, pour brûler une secrétaire avant de s'immoler.

L'incompréhensible drame s'est joué dans une « zone sécurisée » au dernier étage du tribunal de grande instance où la justiciable irascible et désespérée a « trouvé porte ouverte », selon le ministre de la Justice Pascal Clément qui s'est rendu sur place.

La femme - épouse d'un Camerounais mis en examen dans une affaire proche du proxénétisme, pour laquelle elle a été considérée complice -, venait de se faire notifier une interdiction de quitter le territoire français, alors qu'elle voulait se rendre au Canada, a indiqué le procureur de la République Joseph Schmit.

Une demi-heure après, vers 11H30, elle est revenue avec son bidon, passé inaperçu des policiers de garde à l'entrée du tribunal.

Elle a gravi deux étages, passé le sas du cabinet des juges d'instruction, et est allée dans le secrétariat général pour asperger d'essence la secrétaire avant de s'asperger elle-même et de mettre le feu. Gravement brûlée, l'employée, âgée de 55 ans, a été transportée à l'hôpital Cochin à Paris.

Un avocat, Me Frédéric Caulier, qui a entendu des hurlements alors qu'il se trouvait au premier étage, est monté pour découvrir une « femme en feu » sur le palier. Il l'a recouverte de sa robe d'avocat pour étouffer les flammes, lui sauvant sans doute la vie, selon le ministre. La secrétaire, a raconté l'avocat, a pu lui dire que « quelqu'un lui a mis le feu ». Il n'a appris qu'ensuite que l'agresseur s'était immolé.

Sur place, Pascal Clément a annoncé un renforcement des mesures de sécurité. Mais, a-t-il prévenu, « nous n'empêcherons jamais le public d'entrer dans les lieux publics et un tribunal est un lieu public ».

Document 4

BENBADIS

Un mort et un blessé dans un accident

DJALIL EL HADI

Une personne a été tuée sur le coup et une autre grièvement blessée, dans un accident de circulation survenu hier à une heure du matin sur la RN 20, appelée communément route de Guelma, et plus précisément à l'entrée de la ville de Benbadis, apprend-on auprès des services de la protection civile. En effet, circulant de nuit sur cette route, le conducteur du véhicule de type Mégane, accompagné d'une personne âgée de 37 ans, a perdu le contrôle de sa voiture qui se renversa sur la chaussée avant de terminer sa course dans un fossé après plusieurs tonneaux. Le conducteur de la voiture âgé de vingt-huit ans a été

tué sur le coup alors que la personne qui l'accompagnait a été grièvement blessée. Les automobilistes circulant sur cet axe routier à cette heure de la nuit ont alerté les services de la protection civile et les éléments de la gendarmerie de Benbadis, qui après avoir procédé aux premières constatations ont requis ensuite les pompiers pour déposer le corps de la victime à la morgue de l'hôpital d'El-Khroub. La personne blessée, souffrant de douleurs costales et dont le poignet gauche a été fracturé, a été également évacuée aux urgences de l'hôpital d'El-Khroub. Une enquête a été déclenchée par les gendarmes de la brigade de Benbadis pour situer avec exactitude les circonstances de cet accident.

Document 5

Une Allemande attaquée à la tronçonneuse

Un homme a attaqué avec une tronçonneuse une passante, la blessant grièvement, avant de se couper la main gauche avec une hache, a indiqué mardi la police de Berlin.

L'homme, âgé de 37 ans, avait tamponné quatre voitures avant de disparaître à pied dans des jardins ouvriers. Il en était ressorti armé d'une tronçonneuse et avait attaqué une passante, sous les yeux des deux filles de celle-ci, sans raison apparente.

Peu après, il est allé se chercher une hache avec laquelle il s'est coupé la main gauche.

Selon un témoin cité dans le quotidien Bild de mardi, l'homme a ensuite couru avec le bras en sang dans un restaurant puis dans une boulangerie avant d'être maîtrisé par la police.

La victime et son agresseur ont été transportés dans un hôpital, mais leurs jours ne sont pas en danger.

La police avance comme possible explication de l'incident «des troubles psychiques» chez l'homme à la tronçonneuse, déjà connu des services de police pour des affaires de drogue et de vol.